

Conférence régionale éolien

28 juin 2021

en visioconférence

9h30	Introduction de la journée	
	Intervention de Sophie MOURLON (Directrice de l'Energie - MTE)	
10h05	<u>Développement de la filière</u>	Contexte éolien en Auvergne-Rhône-Alpes
	<i>Pôle CAE – DREAL ARA</i>	Mise en place du conseil à l'émergence et cartographie des enjeux pour le développement éolien
11h15	<u>Actualités</u>	Réseau de conseillers PV et éolien
	<i>ADEME</i>	
	<i>RTE</i>	S3REnR
11h45	Conclusion de la matinée par la profession (FEE & SER)	
	<i>Pause déjeuner</i>	
14h00	<u>Séquence Biodiversité</u>	Prise en compte de la biodiversité dans la conception et l'exploitation des parcs
	<i>Sce EHN - DREAL ARA</i>	
	<i>DREAL ARA</i>	Analyse des suivis environnementaux des parcs en exploitation
	<i>Maison des Sciences de l'Homme SUD</i>	Présentation et avancement du projet MAPE
15h15	<u>Séquence Paysage</u>	Intégration paysagère des projets éoliens
	<i>Service MAP – DREAL ARA</i>	
	<i>Chaire Paysage & Energie - ENSP</i>	Présentation du projet de recherche-action sur le développement éolien dans l'Allier
16h00	Conclusion de la journée	



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONFÉRENCE RÉGIONALE EOLIEN

28/06/2021



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

JEAN-PHILIPPE DENEUVY

Directeur Régional - DREAL Auvergne Rhône-Alpes



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GHISLAIN FERRAN

Adjoint au sous-directeur du système électrique et des énergies renouvelables -
DGEC / Ministère de la Transition Ecologique



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

Jean-Jacques FORQUIN – Chef du pôle Climat, Air, Energie – DREAL ARA

Anne-Sophie MUSY – Coordinatrice EnR – DREAL ARA

Orientations de la politique Climat, Air, Énergie



- **Objectif international majeur => limiter le réchauffement climatique mondial à 2 degrés (soit 4 degrés sur les continents) d'ici 2100**

- Des orientations sectorielles pour atteindre les objectifs de long terme



Stratégie nationale bas-carbone

- Des déclinaisons et objectifs concrets => Pour le secteur énergétique :

=> Diversifier le mix énergétique en développant les EnR et en réduisant le nucléaire

=> Porter la part des renouvelables électriques à 40 % en 2030



Développement Eolien

Contexte national

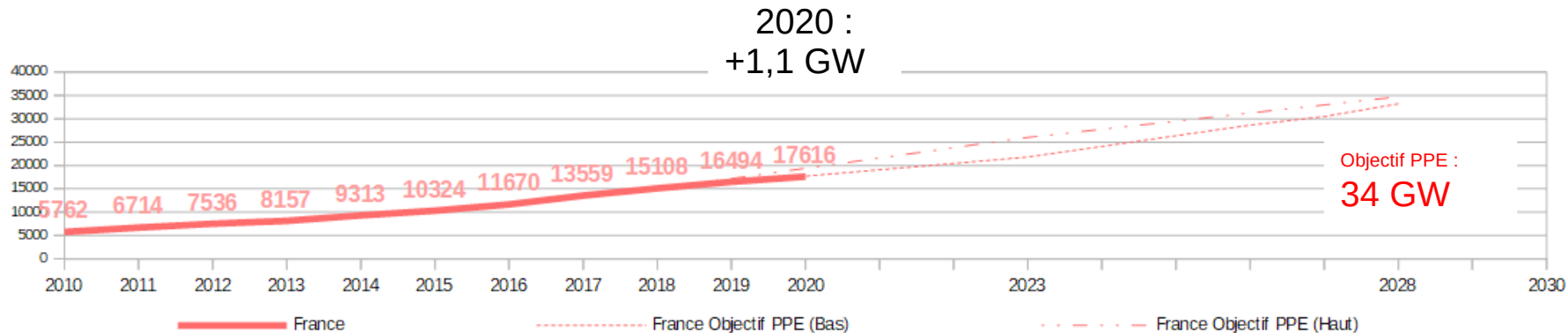


=> Porter la part des renouvelables électriques à 40 % en 2030

Puissance installée (en GW)	2023	2028
Eolien terrestre	24,1 GW	33,2 à 34,7 GW
Eolien en mer	2,4 GW	5,2 à 6,2 GW
Solaire PV	20,1 GW	35,1 à 44,0 GW
Méthanisation	0,27 GW	0,34 à 0,41 GW
Hydro-électricité	25,7 GW	26,4 à 26,7 GW
Total	73,5 GW	101 à 113 GW

Développement Eolien

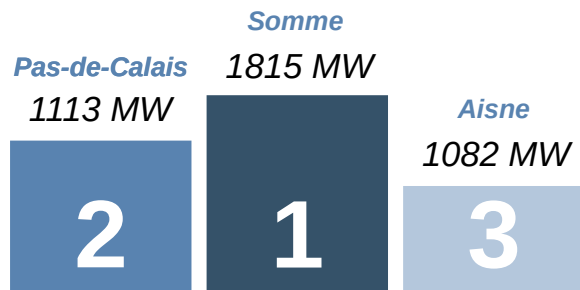
Contexte national



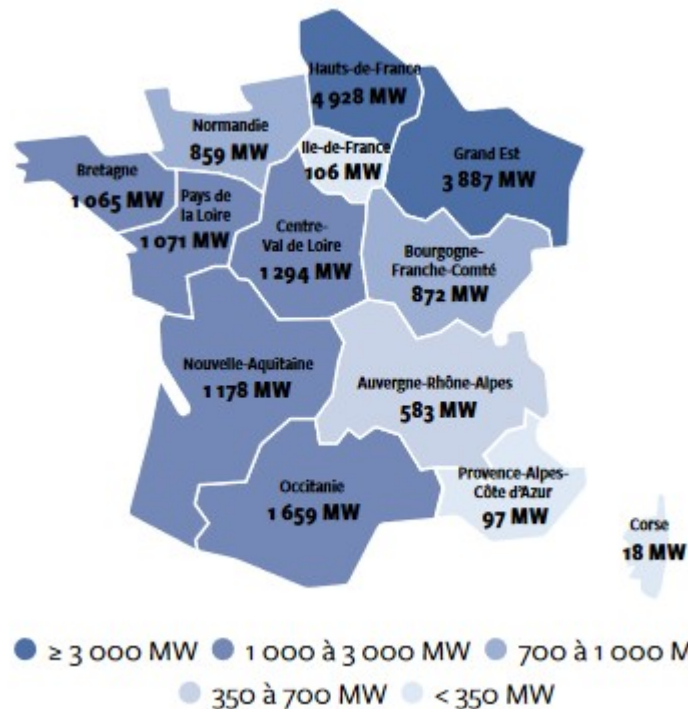
Développement Eolien

Contexte national

ARA : 10ème rang



Source : SDES



Source : Panorama EnR - RTE

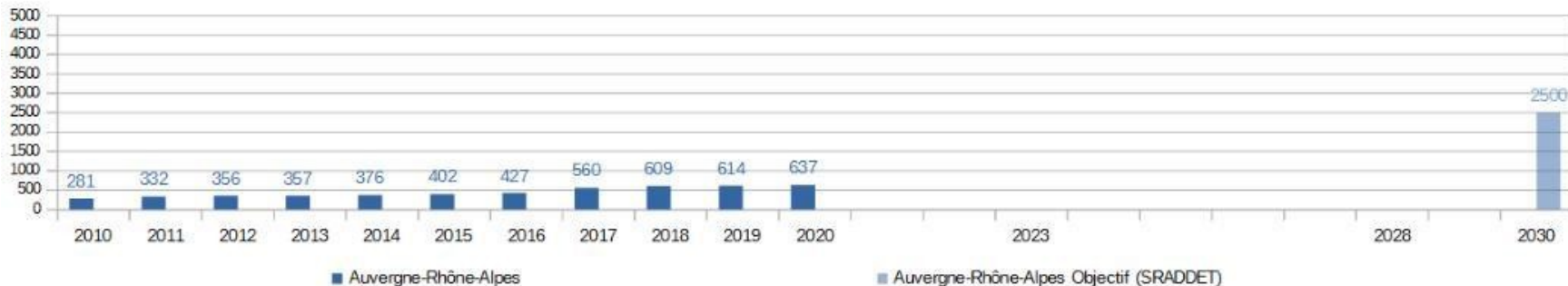
Développement Éolien

Contexte régional

- **637MW** en service fin 2020

Objectif SRADDET : 2500 MW
=> cohérent avec la trajectoire PPE
=> cohérent avec les orientations des SDDR et S3REnR

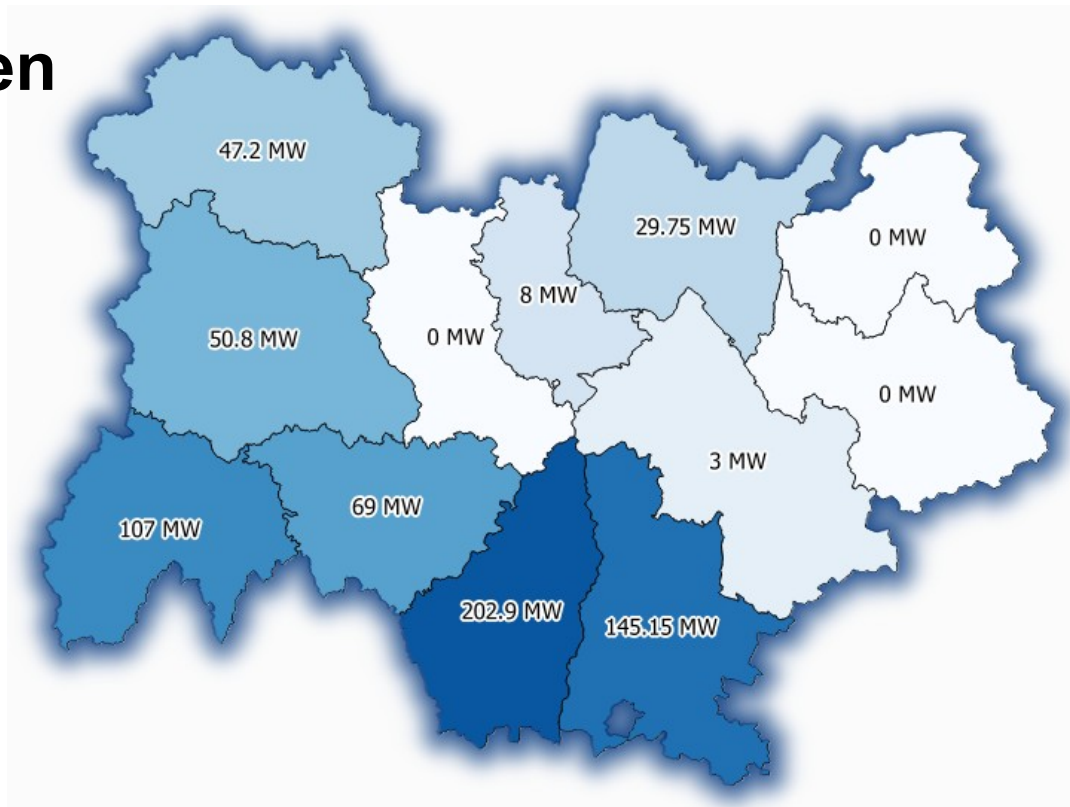
Evolution des puissances éoliennes raccordées (MW)



Développement Eolien

Contexte

Développement déséquilibré
→ traduction des inégalités de potentiel

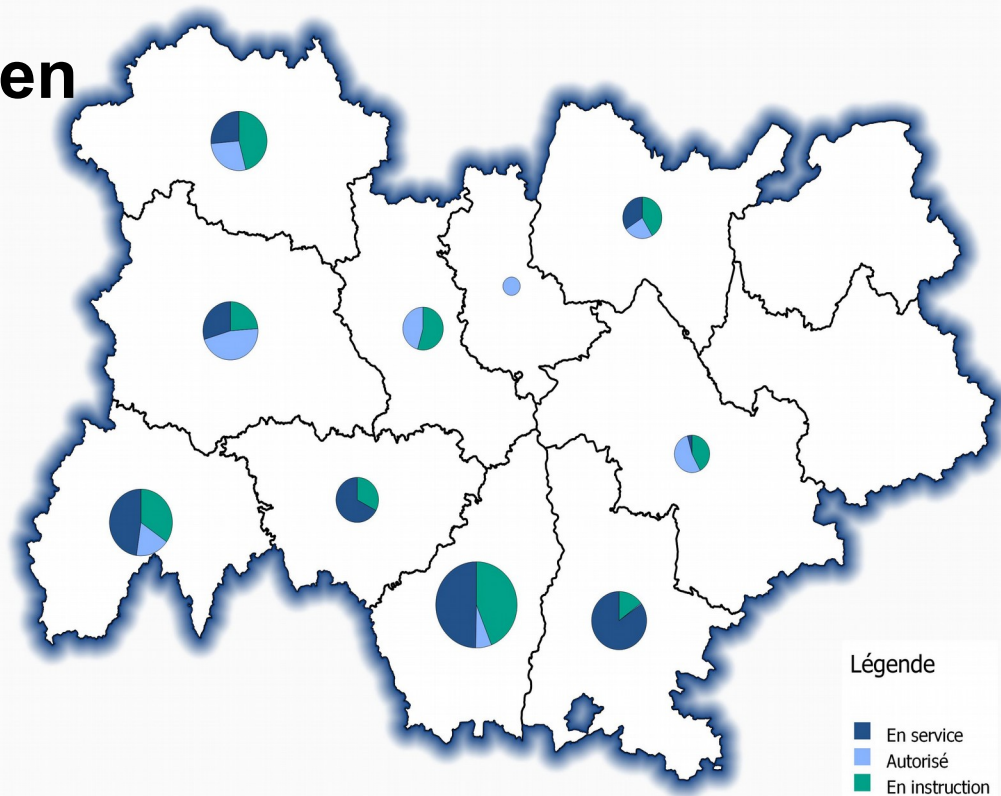


Développement Eolien

Contexte

Dynamiques constatées

- volume conséquent de projet à construire (> 300 MW)
- volume conséquent de projet en instruction (> 500 MW)



Développement Eolien

Contexte

- Dynamique régionale à accompagner
 - Pour envisager le développement nécessaire pour se placer dans les trajectoires PPE et SRADDET
 - Pour assurer une bonne prise en compte des enjeux du territoire
- Réflexions pour une analyse technique et objective des enjeux
 - Donner de la lisibilité sur cette analyse des enjeux
 - Objectiver les potentiels et prospections

Réflexions pour une cartographie des enjeux

Methodologie

- Élaboration de la liste des enjeux à considérer
 - Sur la base des orientations nationales
 - Sur la base des REX instructions
- Cotation de chacun des enjeux par le service de l'État expert du sujet
 - Enjeux rédhitoires
 - **Enjeux dont la compatibilité avec l'éolien est jugée faible**
 - **Enjeux dont la compatibilité avec l'éolien est jugée moyenne**
 - **Enjeux à faible incompatibilité avec l'éolien mais devant être considérés**
- Transposition cartographique permettant de traduire le niveau d'enjeu et le cumul d'enjeux
 - Le résultat doit permettre de traduire à la fois la présence de forts enjeux mais également les secteurs dans lesquels un cumul d'enjeux (même faibles rend le territoire peu propice)

Réflexions pour une cartographie des enjeux

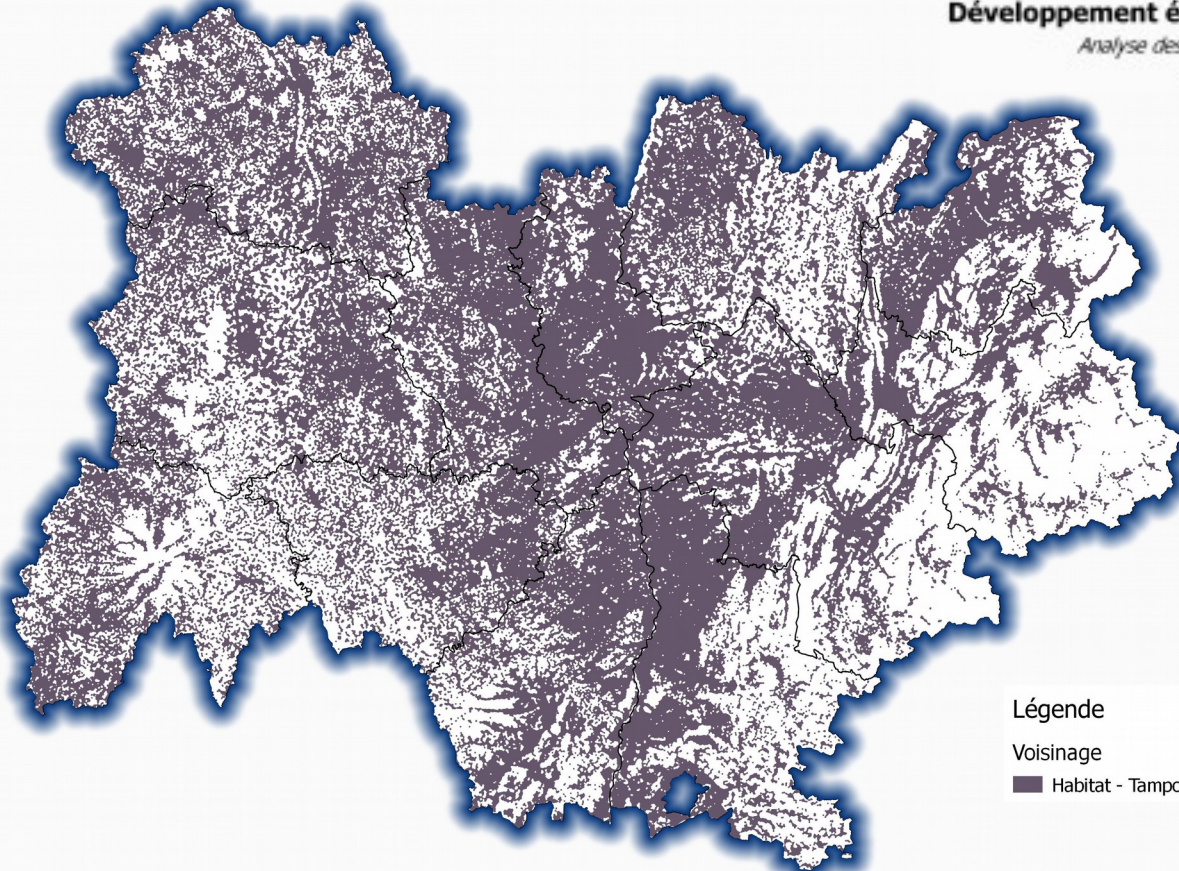
Méthodologie

Analyse de l'enjeu de voisinage des habitations

Développement éolien

Analyse des enjeux

Nov 2023



Légende

Voisinage

■ Habitat - Tampon 500m

Réflexions pour une cartographie des enjeux

Méthodologie

Analyse des enjeux réglementaires biodiversité

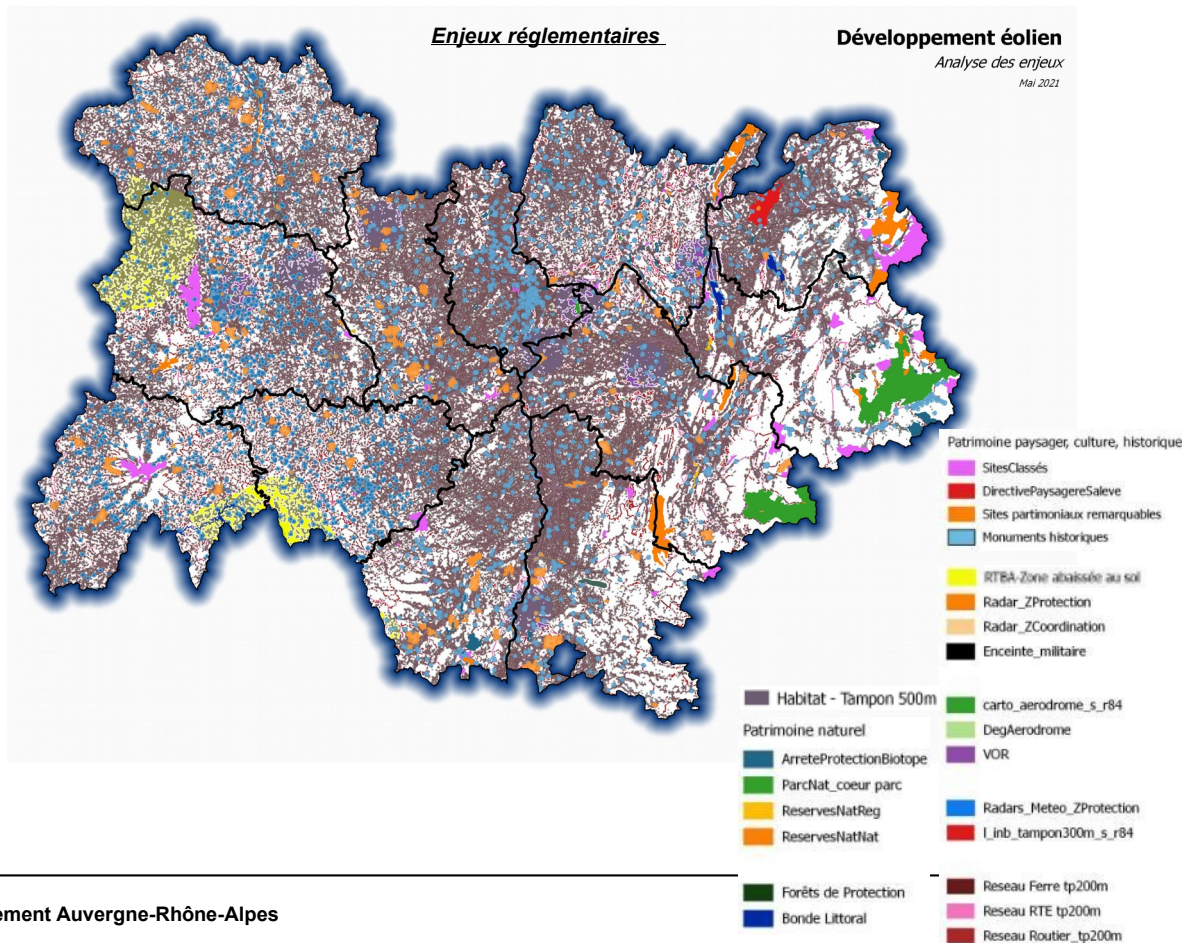
- Parcs nationaux (coeur)
- AP Protection Biotope
- Réserves naturelles nationales
- Réserves naturelles régionales
- Forêts de protection
- Espaces littoraux/lacustres (bande 100m)

Analyse des enjeux réglementaires au titre du patrimoine culturel, historique et paysager

- Sites classés
- Monuments historiques (tp 500m)
- Sites patrimoniaux remarquables
- Directive paysagère

Analyse des servitudes réglementaires d'usage de l'espace aérien et terrestre

- Aéroports / Aérodromes
- Radars (civils et militaires) – zone de protection
- Balises VOR
- RTBA (abaissé au sol)
- INB (tp 300m)
- Réseaux (routier, ferré, électrique)



Réflexions pour une cartographie des enjeux

Methodologie

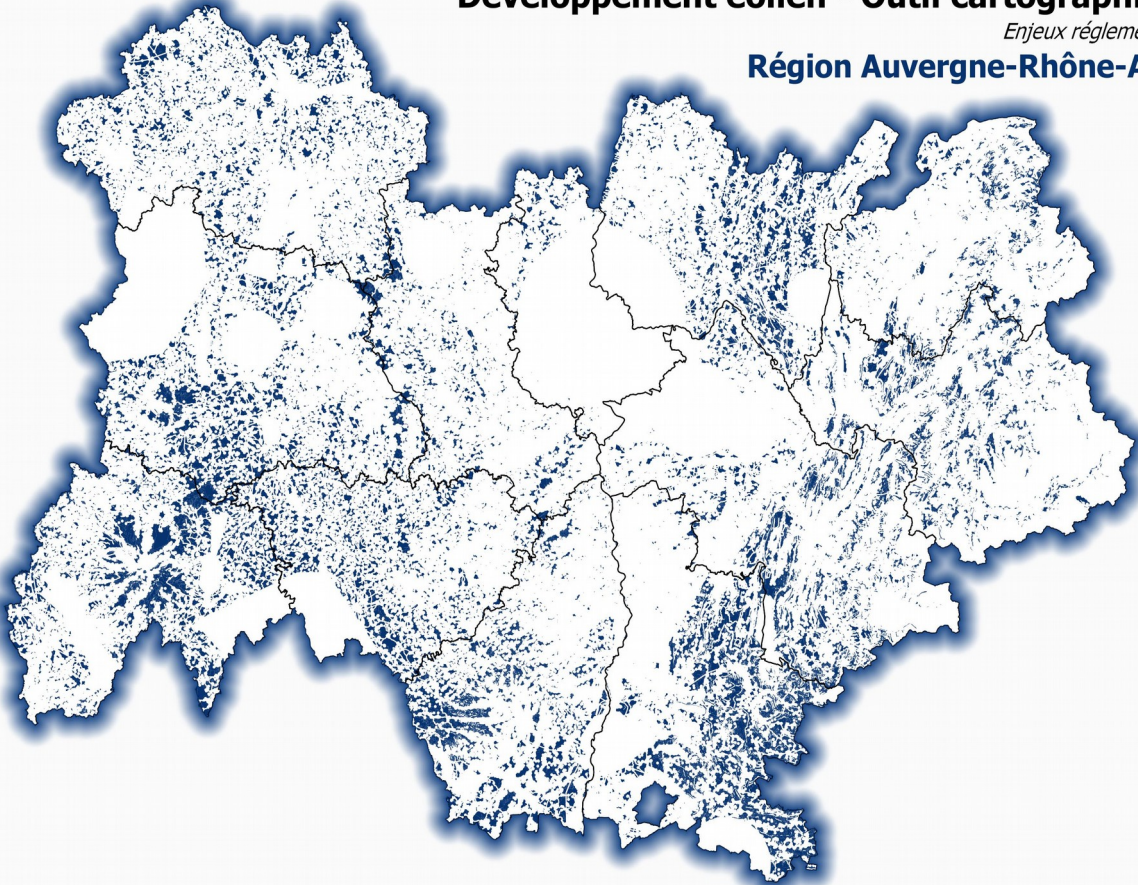
- Intégration de l'enjeu de voisinage des habitations
- Intégration des enjeux réglementaires biodiversité
- Intégration des enjeux réglementaires au titre du patrimoine culturel, historique et paysager
- Intégration des servitudes d'usage de l'espace aérien et terrestre

Développement éolien - Outil cartographique

Enjeux réglementaires

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Juin 2021



Réflexions pour une cartographie des enjeux

Méthodologie

Analyse des autres enjeux biodiversité

- Parcs nationaux – aire d'adhésion => **compatibilité faible**
- Zones humides => **compatibilité moyenne**
- Réserves de biosphère => **compatibilité moyenne**
- Réservoirs biologiques => **compatibilité moyenne**
- RNCFS => **compatibilité faible**
- N2000 ZSC => **compatibilité faible**
- N2000 ZPS => **compatibilité faible**
- ZNIEFF1 => **compatibilité moyenne**
- ZNIEFF2 => **peu d'incompatibilité**

- Espèces à PNA
- Milan royal => **compatibilité faible**
- Chiroptères => **variable selon zonage**
- Vautours => **compatibilité faible**
- Aigle de Bonelli => **compatibilité faible**
- Aigle Royal => **compatibilité faible**

Analyse des autres enjeux paysagers

- Sites inscrits => **compatibilité moyenne**
- Paysages emblématiques/remarquables => **peu d'incompatibilité**
- UNESCO => **compatibilité faible**

Analyse des autres contraintes liées à l'usage de l'espace aérien et terrestre

- RTBA (non abaissé au sol) => **contrainte de hauteur**
- SETBA => **compatibilité faible**
- VOLTAC => **compatibilité faible**
- Radars (civiles et militaires) – zone de coordination => **compatibilité faible**
- Radars météo – zone de protection => **compatibilité faible**
- Radars météo – zone d'éloignement => **peu d'incompatibilité**

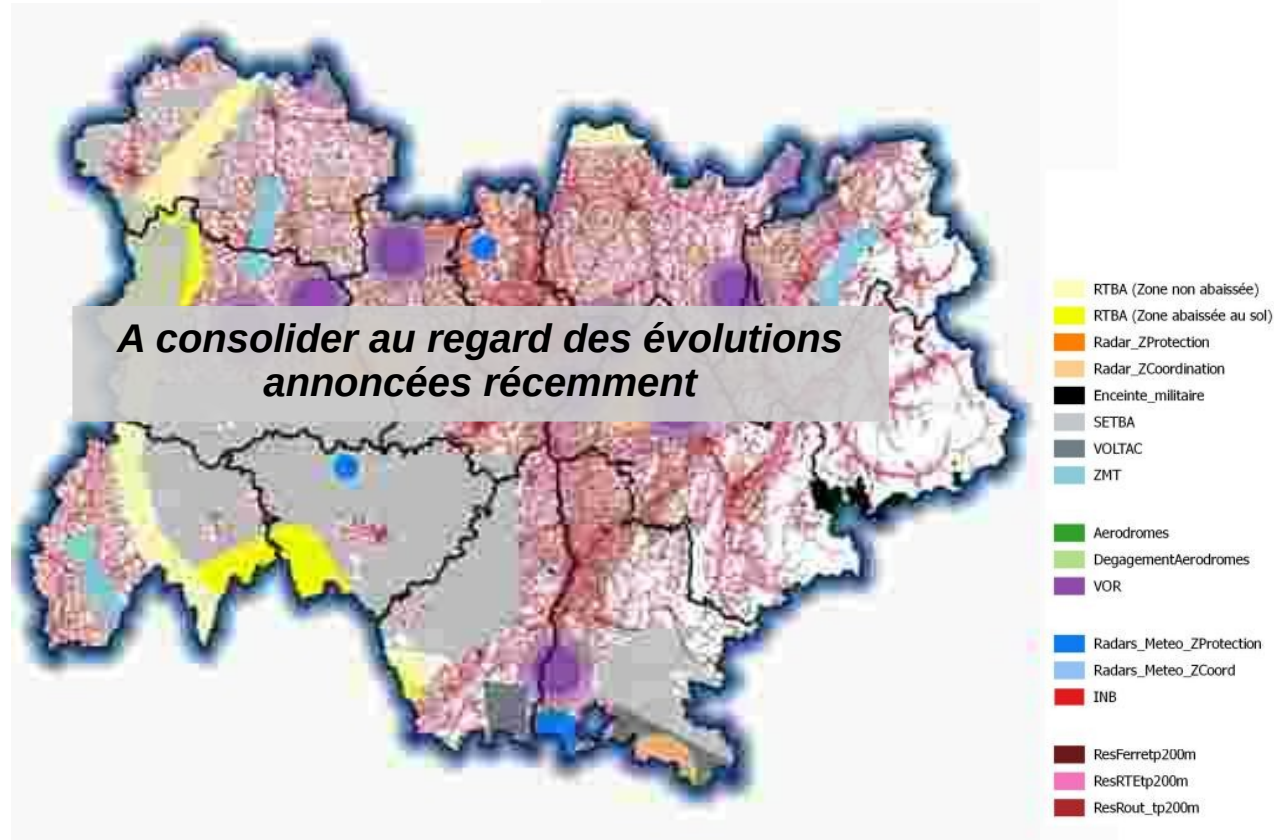
Réflexions pour une cartographie des enjeux

Méthodologie

Enjeux liés aux servitudes d'usage de l'espace aérien et terrestre

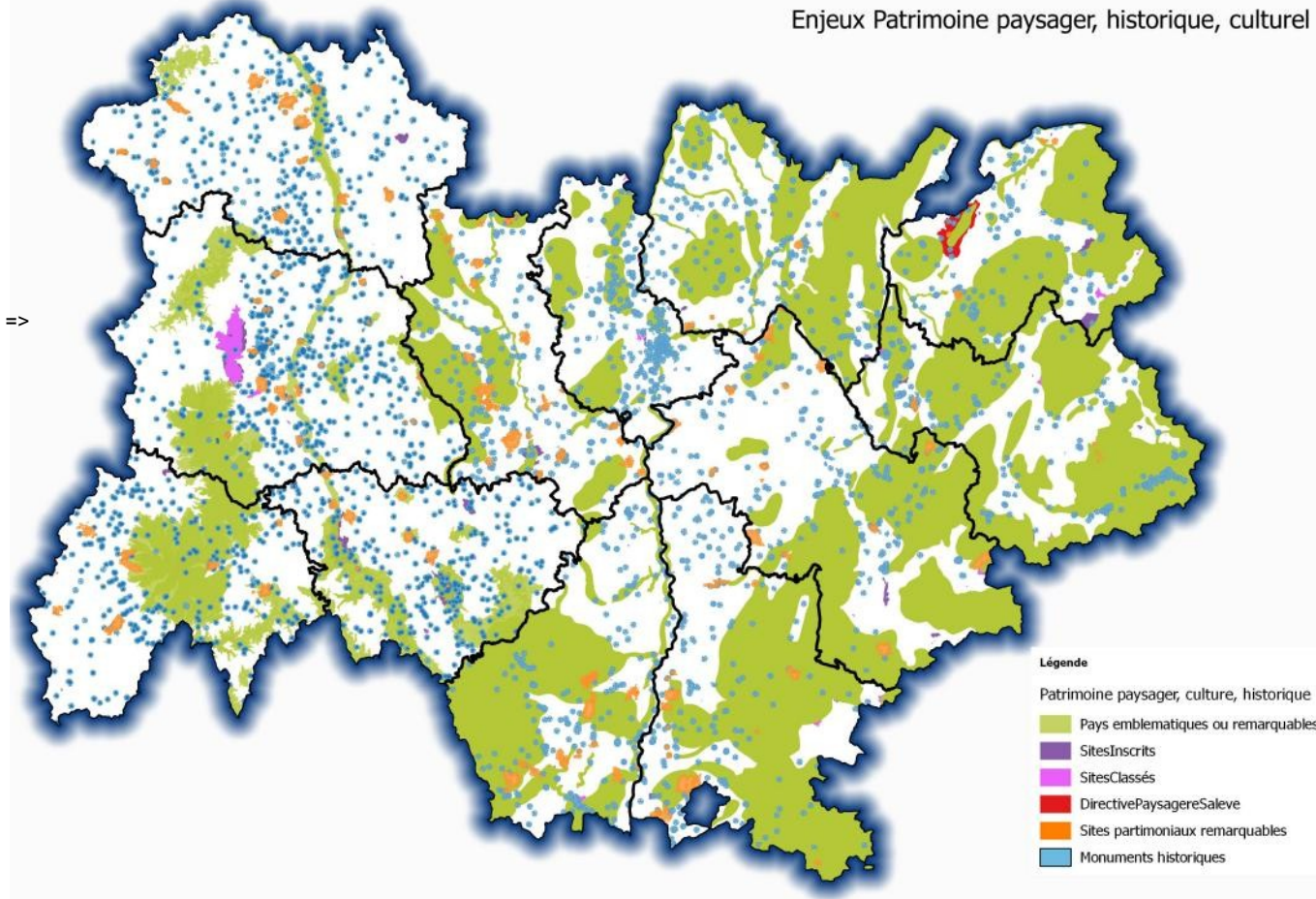
Analyse des autres contraintes liées à l'usage de l'espace aérien et terrestre

- RTBA (non abaissé au sol) => contrainte de hauteur
- SETBA => compatibilité faible
- VOLTAC => compatibilité faible
- Radars (civiles et militaires) – zone de coordination => compatibilité faible
- Radars météo – zone de protection => compatibilité faible
- Radars météo – zone d'éloignement => peu d'incompatibilité



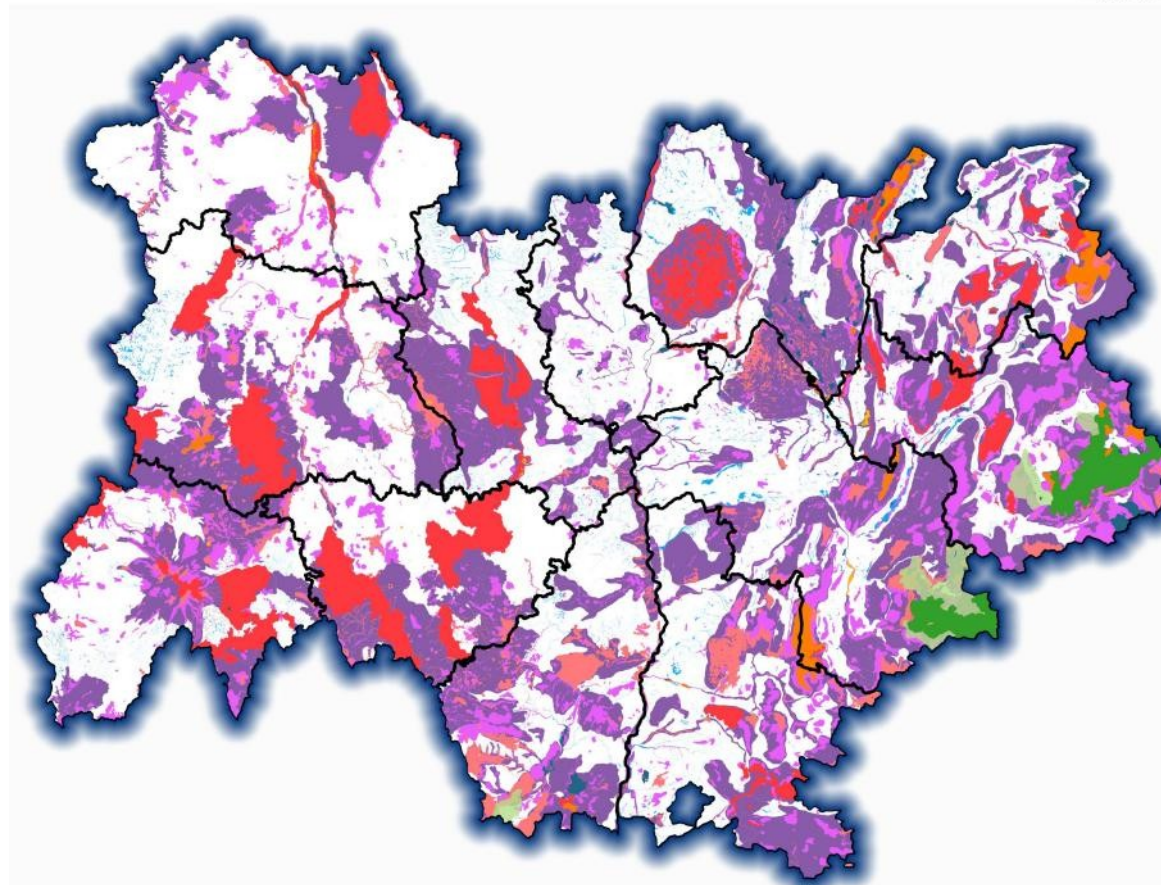
Analyse des autres enjeux paysagers

- Sites inscrits => compatibilité moyenne
- Paysages emblématiques/remarquables => peu d'incompatibilité
- UNESCO => compatibilité faible



Analyse des autres enjeux biodiversité

- Parcs nationaux – aire d'adhésion => compatibilité faible
- Zones humides => compatibilité moyenne
- RAMSAR => compatibilité moyenne
- Réservoirs biologiques => compatibilité moyenne
- RNCFS => compatibilité faible
- N2000 ZSC => compatibilité faible
- N2000 ZPS => compatibilité faible
- ZNIEFF1 => compatibilité moyenne
- ZNIEFF2 => peu d'incompatibilité



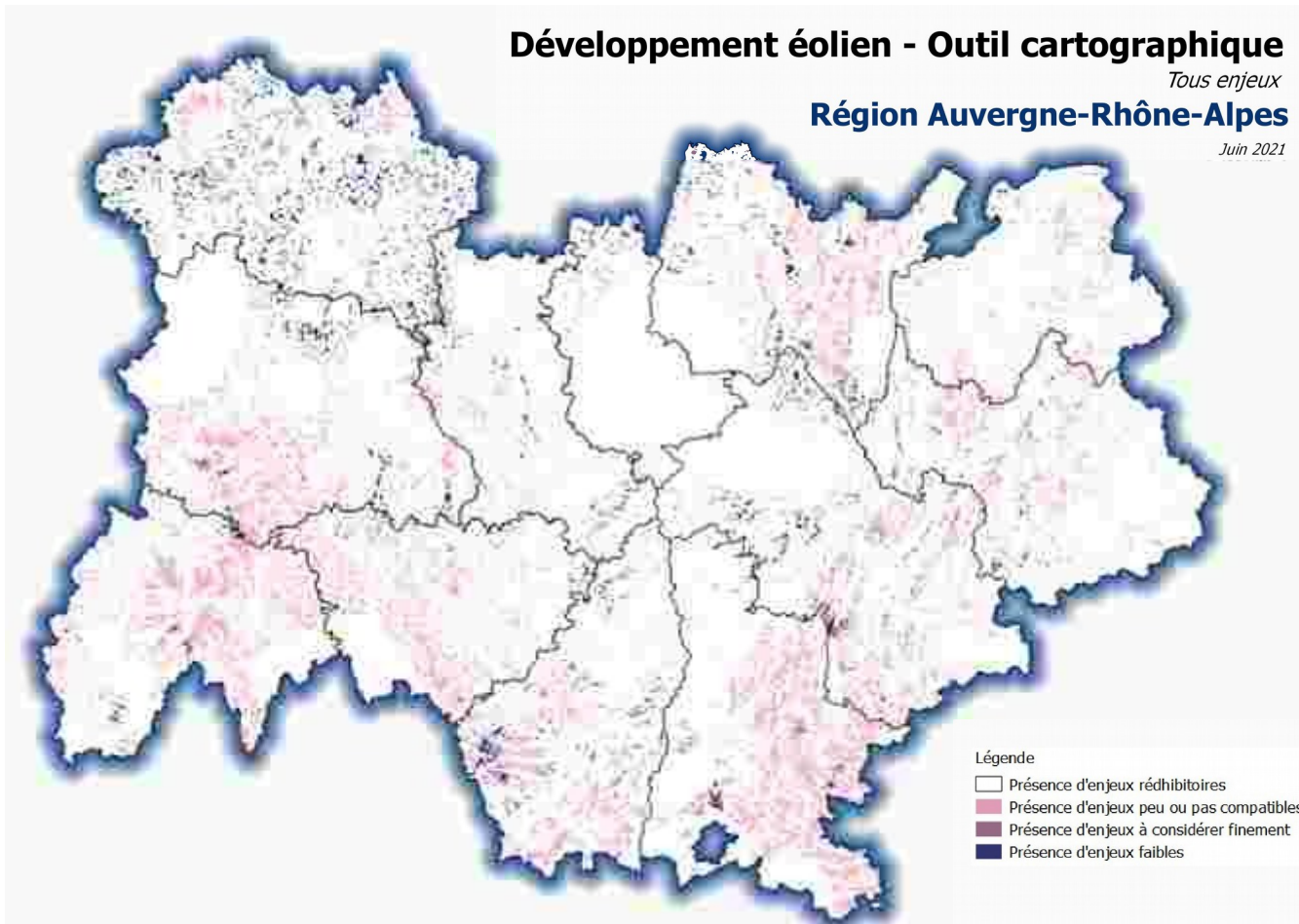
Développement éolien - Outil cartographique

Tous enjeux

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Juin 2021

- Intégration de l'enjeu de voisinage des habitations
- Intégration des enjeux réglementaires biodiversité
- Intégration des enjeux réglementaires au titre du patrimoine culturel, historique et paysager
- Intégration des servitudes d'usage de l'espace aérien et terrestre
- Intégration des autres contraintes liées à l'usage de l'espace aérien et terrestre
- Intégration des autres enjeux paysagers
- Intégration des autres enjeux biodiversité :
 - zonages de protection
 - protection des espèces



Cartographie des enjeux

Utilisations

- 1/ Donner de la lisibilité sur l'analyse des enjeux identifiés
- 2/ Alimenter la cartographie des zones propices

Cartographie des enjeux

Utilisations – 1/ Lisibilité sur les enjeux

Mise en place d'un guichet dédié => conseil à l'émergence

Ce qu'est le conseil à l'émergence

- Accompagnement des projets dès l'émergence
 - Signaler les enjeux en présence
 - Livrer une pré-analyse sur la capacité du projet à aboutir
- Basé sur une analyse évolutive
 - A actualiser avec les évolutions de connaissances

Ce que n'est pas le conseil à l'émergence

- Pas d'ambition d'exhaustivité
 - Des enjeux locaux à analyser par le porteur
 - Des enjeux non intégrables (ex : co-visibilité ou saturation visuelle)
- Un document opposable
- Une substitution à l'instruction réglementaire

Cartographie des enjeux

Conseil à l'émergence

- Sollicitation du pôle Climat, Air, Energie
 - => energies-renouvelables.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr
 - sur la base d'une cartographie de la zone d'étude
 - avant la réalisation des états initiaux
- Réponse adressée sur la base du contenu de la cartographie



Cartographie des enjeux Conseil à l'émergence

• Réponse adressée sur la base du contenu de la cartographie

- Rappel des limites
- Principaux enjeux identifiés
- Recommandations éventuelles sur des consultations complémentaires à mener
- Conclusion sur la capacité du projet à aboutir au regard de ces enjeux



Cartographie des enjeux

Utilisations – 2/ Cartographie des zones propices

- Donnée d'entrée pour l'élaboration de la cartographie des zones propices demandée par l'instruction du 26 mai 2021 relative à la planification territoriale et l'instruction des projets éoliens
 - Constitue la brique technique et objective : *ce n'est donc qu'une première étape*
 - Réaction possible de la profession sur la base des éléments présentés
=> energies-renouvelables.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr
- Doit être complétée par l'intégration des enjeux d'acceptabilité et d'appropriation locale
 - Concertation avec les élus du territoires
- Fera l'objet d'une phase de consultation des parties prenantes
- **Atteinte des objectifs PPE / SRADET = point d'attention permanent**

Accompagnement pour la réussite des projets

Quelques clés de réussite

- Nécessité réelle de préserver certains enjeux majeurs de notre territoire régional
 - => transparence et qualité des analyses d'impact (en amont des projets et en phase d'exploitation)
 - => travaux R&D pour la reconnaissance de mesures de réduction efficaces
- Les enjeux sont nombreux et les oppositions cristallisées sur certains territoires à fort potentiel
 - => garantir la bonne prise en compte des enjeux
 - => accompagner et associer les territoires : de la planification à l'implication dans les projets

Accompagnement pour la réussite des projets

Mise en place des pôles éoliens

- Des instances de partage entre services de l'Etat => pôle régional éolien

- Des échanges réguliers avec les porteurs de projets
 - Conférences régionales annuelles
 - Des échanges bilatéraux avec FEE et SER
 - Revue de projet : organisation à construire

- Une gouvernance régionale pour l'accompagnement des territoires
 - CDTE et groupes de travail : rapprocher les acteurs dans les territoires pour une action collective robuste sur le développement des énergies renouvelables
 - Valorisation des bonnes pratiques via le partage de témoignages

Accompagnement pour la réussite des projets

Chantiers à venir

- Engagement d'une nouvelle phase dans l'élaboration de la cartographie des zones propices : concertation et consultation
- Réflexions pour la mise en place d'une organisation des revues de projet : articulation à trouver avec les instances départementales en place, le conseil à l'émergence et la phase amont prévue dans la procédure réglementaire
- Travailler les sujets d'appropriation de l'éolien auprès des collectivités
 - Pour une meilleure intégration des énergies renouvelables dans les documents de planification
 - Valorisation des expériences et projets réussis
 - Lutter contre la diffusion de fausses idées

